AUX PARENTS DES ÉLÈVES DU 3e CYCLE

Renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

2026-2027			Étape 1 20% (17 novembre)	Étape 2 20% (15 mars)	Étape 3 60% (Au plus tard le 10 juillet)	Étape 1 20% (19 novembre)	Étape 2 20% (15 mars)	Étape 3 60% (Au plus tard le 10 juillet)	MEQ
DISCIPLINES		**COMPÉTENCES AU BULLETIN**	**5e année**			**6e année**			
Français	50%	Lire	X	X	X	X	X	X	
	30%	Écrire	X	X	X	X	X	X	
	20%	Communiquer oralement		X	X		X	X	
Anglais langue seconde	50%	Communiquer oralement en anglais		X	X		X	X	
	35%	Comprendre des textes lus et entendus		X	X		X	X	
	15%	Écrire des textes		X			X		
Mathématique	30%	Résoudre une situation-problème		X	X		X	X	
	70%	Utiliser un raisonnement mathématique	X	X	X	X	X	X	
Science et technologie	100%		X	X	X	X	X	X	
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	100%		X	X	X	X	X	X	
Art dramatique	100%			X	X		X	X	
Musique	100%			X	X		X	X	
Éducation physique et à la santé	100%			X	X		X	X	
Culture et citoyenneté québécoise	100%			X	X		X	X	

La compétence transversale suivante fera aussi l'objet de commentaires inscrits dans le bulletin :

Étape 3
➢ Organiser son travail

Nature des principales évaluations pour l'ensemble des matières disciplinaires :
À chaque étape, l'enseignant évalue les compétences par divers outils : Situations d'apprentissage (SAÉ), situations d'évaluation (SÉ), autoévaluations/co-évaluations/ évaluations par les pairs, journal de bord, entrevues, grilles d'observation, tests, activités, travaux, dictée, etc.
L'enseignant est libre d'utiliser les évaluations de son choix pour chaque discipline. Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.